



Tir Sportif Malouin
SAINT-MALO

Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 10 octobre 2026

L'assemblée générale de l'association Tir Sportif Malouin s'est tenue le samedi 10 octobre 2026 sis salle annexe – Mairie de Paramé – 35400 Saint-Malo.

87 licenciés étaient présents et 105 pouvoirs ont été enregistrés soit un total de 192 votants. Le quorum étant atteint l'assemblée a pu se tenir.

Le président étant retenu par des obligations professionnelles, c'est le vice-président Bruno PLANQUE qui a animé cette assemblée.

Le vice-président déclare ouverte l'assemblée générale à 14H40.

Ordre du jour :

I - Rapport moral de l'association

1-2 - Les effectifs (Saison 2025/2026)

Pour la saison 2025/2026, le club enregistre un total de **401 licenciés**, répartis comme suit

- **Adhérents principaux : 398 licenciés**
 - **Renouvellements de licence : 368**
 - **Nouvelles adhésions : 21**
 - **Réactivations : 9**

Seconds clubs & École de tir :

- **Licences en "second club" : 9**
- **Élèves inscrits à l'école de tir : 15**

- **Total Hommes : 356**
- **Total Femmes : 42**

2 - Encadrement et Formations

Le club s'appuie sur une équipe d'encadrement solide et en plein développement :

- **Certificat d'Animateur de Club (CAC) :** 10 titulaires
 - **En cours de formation :** 1 personne supplémentaire
 - **Nouveaux animateurs intégrant l'équipe cette année:** M. Vivien Harand, M. Frédéric Roncière et M. Laurent Vix. Félicitations à eux.
- **Brevet d'Animateur Fédéral (BFA) :** 3 titulaires
 - **2 Nouveaux diplômés cette année:** 2 personnes (rejoignant Serge Chamant).
Félicitations : À Jacques Bourdon et Bruno Planque, diplômés cette année.

3 - Les infrastructures et les incidents de l'exercice

3-1. Sinistre et inondations (Pas de tir 25 mètres)

L'année écoulée a été marquée par d'importantes difficultés techniques. En premier lieu, le club a subi des inondations successives. Celles-ci ont vraisemblablement été causées par l'obstruction d'une canalisation lors des travaux de réfection du pas de tir de 25 mètres.

Malgré l'intervention des services de la Ville, les dégâts occasionnés ont contraint le club à interdire l'accès aux stands pendant plusieurs semaines. À ce jour, nous n'avons reçu aucun retour officiel concernant la finalisation des travaux de réparation. Par conséquent, le risque de résurgence de ce problème reste entier.

3-2. Conformité de la butte de tir (25 mètres)

Dans un second temps, la structure de la butte de tir du 25 mètres s'est avérée non conforme à nos attentes et aux exigences de la pratique. Sa composition en terre argileuse causait des désagréments majeurs pour les tireurs et accélérât la dégradation du matériel de ciblerie.

Le bureau a formellement alerté la municipalité sur la dangerosité des matériaux utilisés. Les démarches entreprises ont abouti au remplacement en début d'année par du sable, plus conforme à notre pratique sportive, ce qui a toutefois nécessité la fermeture ponctuelle des installations du 25 mètres pendant quelques jours.

3-3. Situation du pas de tir 50 mètres

Concernant les installations du pas de tir de 50 mètres, le dossier reste complexe et les difficultés persistent.

L'année dernière, lors d'une réunion avec le personnel en charge des travaux de la mairie, l'assurance nous avait été donnée la mise en place de 5 nouveaux rameneurs la mairie prenant en charge l'investissement compte tenu du montant engagé.

Quelques mois plus tard, on nous demande d'une part de partager la somme en 3, la Mairie, le TSM et Tir Emeraude,

Nous avons décidé de passer outre, et de commander 5 rameneurs. L'entreprise passera après Tir Expo de Châteauroux pour définir les dates de réalisations. Nous pensons que cela sera fait début d'année. Nous enverrons la facture à la Mairie pour voir quelle montant elle prend en charge.

4 - Acquisitions

Au cours de l'année, le club a procédé aux acquisitions suivantes :

Deux cibles électroniques Quantum, pour le stand de 10 mètres.

- **Quatre pistolets 10 mètres, dont :**
 - deux destinés à l'école de tir ;
 - deux destinés à la location.
- **Deux pistolets 22 LR Pardini.**
- **Un Taurus TX22.**
- **Un revolver Smith & Wesson calibre .22.**
- **Un pistolet CZ 9 mm.**
- **Un achat éventuel d'un CZ .22 est également envisagé, notamment pour la location.**

5- Sécurité

Mise en place des caméras, conjointement avec Tir Emeraude afin d'éviter les **dégradations volontaires** et d'assurer la **sécurité des locaux**.

6- Conclusion

Pour conclure, cette saison 2025/2026 aura été marquée par une **forte dynamique du club**, avec un nombre important de licenciés, le développement de l'encadrement et l'arrivée de nouveaux animateurs et diplômés.

Malgré les difficultés rencontrées au niveau des infrastructures, notamment sur les pas de tir de **25 et 50 mètres**, le bureau a poursuivi ses démarches auprès de la municipalité afin de trouver des solutions et de maintenir des installations adaptées à la pratique de notre sport.

Les investissements réalisés cette année, tant en matériel sportif qu'en matière de sécurité, témoignent également de la volonté du club de **continuer à améliorer les conditions d'accueil, d'entraînement et de pratique de l'ensemble de ses licenciés**.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, des encadrants, des membres du bureau et des licenciés pour leur implication et leur soutien tout au long de la saison.

Nous remercions également nos partenaires et la municipalité pour leur collaboration, tout en restant attentifs à la poursuite des travaux et à l'amélioration de nos infrastructures.

Le Tir Sportif Malouin poursuit ainsi son développement avec l'objectif de maintenir un club dynamique, convivial et tourné vers l'avenir, tout en garantissant à chacun une pratique sportive dans les meilleures conditions possibles.

7 - VOTE :

Ce rapport moral est soumis au vote de l'assemblée :

Vote contre : 1 - Abstention : 0 : le rapport moral est adopté

II - Rapport d'activité de l'association

Pour la première fois, le club été amené à organiser plusieurs manifestations sportives, représentant une étape importante dans son développement.

1. Une activité sportive en développement

L'objectif du Tir Sportif Malouin est de permettre à chacun de pratiquer le tir sportif dans de bonnes conditions, que ce soit dans le cadre du loisir, de l'apprentissage ou de la compétition.

La saison 2025-2026 a permis de poursuivre cette dynamique autour de plusieurs axes :

- développement de la pratique sportive ;
- accompagnement des tireurs vers la compétition ;
- développement de l'École de Tir ;
- participation aux compétitions départementales et régionales ;
- organisation de compétitions au sein du club ;
- accueil de tireurs provenant d'autres clubs ;
- implication des bénévoles dans la vie et l'organisation du club.

Cette évolution témoigne de la volonté du Tir Sportif Malouin de renforcer progressivement sa place dans le paysage sportif local.

2. Organisation des compétitions

L'un des faits marquants de la saison a été l'organisation de **quatre compétitions ou manifestations sportives à caractère régional**.

Cette activité représente un investissement important pour le club, tant sur le plan humain que matériel et organisationnel.

Elle nécessite notamment la mobilisation des bénévoles, des encadrants et des membres du club afin d'assurer l'accueil des participants, la préparation des installations et le bon déroulement des épreuves.

3. Le Challenge Interclubs Alain Fauqué – Novembre 2025

Le **Challenge Interclubs**, organisé au mois de novembre 2025, a constitué une première pour le Tir Sportif Malouin.

Cette manifestation a permis de réunir plusieurs clubs autour d'une compétition conviviale et sportive.

3-1 Participation

Le challenge a rassemblé :

- **14 clubs** ;
- environ **80 tireurs et tireuses** ;
- **128 séries de tirs** réalisées.

Cette participation importante constitue un résultat encourageant pour une première organisation.

Au-delà du résultat sportif, cette manifestation a permis au Tir Sportif Malouin de développer ses relations avec les autres clubs et de renforcer son expérience dans l'organisation de compétitions.

4. Challenge Julien Labbé

La saison a également été marquée par l'organisation d'un **Challenge Julien Labbé**, destiné à favoriser la participation des jeunes tireurs aux compétitions.

Cette manifestation s'inscrit pleinement dans la politique de développement de l'École de Tir.

L'objectif est de permettre aux jeunes pratiquants :

- de découvrir progressivement la compétition ;
- de mettre en application les apprentissages réalisés à l'entraînement ;
- de prendre confiance dans leur pratique ;
- de rencontrer d'autres jeunes tireurs ;
- de progresser dans un environnement sportif et convivial.

Le développement de ces rencontres constitue un élément important pour assurer l'avenir du club.

5. Championnat départemental de l'École de Tir

Un autre événement majeur de la saison a été la sélection du Tir Sportif Malouin pour l'organisation du **Championnat départemental de l'École de Tir**.

La candidature du club a été retenue pour la première fois.

Le championnat s'est déroulé les **21 et 22 mars 2026**.

Cette organisation représente une reconnaissance du travail effectué par le club et de sa capacité à accueillir une compétition officielle.

Elle a également permis de mettre en valeur le travail réalisé au sein de l'École de Tir et l'implication des encadrants et bénévoles.

Une mention particulière pour Maina Marcon, et Lizzie Gicquel qui se qualifions pour les championnats de France à Beziers

6. L'École de Tir : une priorité pour le club

L'École de Tir constitue un axe essentiel du développement du Tir Sportif Malouin.

L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir le tir sportif dans un cadre sécurisé, encadré et adapté à leur âge et à leur niveau.

L'apprentissage repose notamment sur :

- la sécurité ;
- la maîtrise du matériel ;
- les fondamentaux techniques ;
- la concentration ;
- la régularité ;
- la progression individuelle ;
- la découverte de la compétition.

La participation à des challenges et à des compétitions permet ensuite aux jeunes de mettre en pratique les connaissances acquises lors des séances d'entraînement.

7. La compétition

Le Tir Sportif Malouin souhaite également accompagner les tireurs qui souhaitent s'investir davantage dans la compétition.

La saison 2025-2026 a ainsi permis de développer une véritable dynamique autour des compétitions, aussi bien par la participation des licenciés aux épreuves extérieures que par l'organisation de manifestations au sein du club.

L'organisation de compétitions constitue également une excellente occasion de faire connaître le club et de créer des liens avec les autres associations de tir sportif.

8. Bilan sportif de la saison 2025/2026

La saison sportive 2025/2026 a été particulièrement satisfaisante pour le **Tir Sportif Malouin**, avec de nombreux participants aux différentes compétitions départementales et régionales, ainsi que de très bons résultats.

8.1 - 10 mètres

Au niveau **départemental 10 mètres**, a la Du Guesclin, le club comptait **14 participants**. Cette compétition a notamment été marquée par un **triplé en vitesse** ainsi que par l'obtention de **3 titres départementaux**.

Au niveau **régional 10 mètres**, a Lanroze dans le Finistère, **11 tireurs** ont représenté le club et ont obtenu **4 titres régionaux**, confirmant la qualité du travail réalisé au sein du club.

8.2 - Tir aux armes réglementaires (TAR)

En **Tir aux Armes Réglementaires (TAR)**, le club était représenté par **1 participant au championnat régional**.

8.3 - Armes anciennes

Dans la discipline **Armes Anciennes**, **4 tireurs** ont participé au championnat régional a Lopheret .

Cette participation a notamment permis à **Serge Chamant** de décrocher sa qualification pour le **Championnat de France** a Vitrolles

8.4 - 25 et 50 mètres

Les résultats ont également été particulièrement remarquables dans les disciplines 25 et 50 mètres.

Au niveau **départemental**, a La Du Guesclin le club comptait **13 participants**, pour un total de **11 titres départementaux**.

À noter notamment les excellents résultats de **Frédéric Dupré**, qui remporte à lui seul **5 titres départementaux**, ainsi que ceux de **Vanessa Roussel**, qui décroche un titre en **Dame 2 pour sa première participation**.

Au niveau **régional 25/50 mètres**, a Lopheret dans le Finistère, **12 tireurs** ont représenté le club. Ils ont obtenu **4 titres régionaux, 2 pour Frédéric Dupré et 1 pour Serge Chamant** ainsi que **5 deuxièmes places**.

8.5 - Championnats de France

Au total, **10 tireurs du Tir Sportif Malouin ont obtenu leur qualification pour les Championnats de France**, toutes disciplines confondues.

Le 10 mètres avait lieu à Besançon dans le Doubs, les Armes anciennes à Vitrolles dans les Bouches du Rhône, le 25/50 mètres à Volmorange en Moselle, et l'école de tir à Béziers.

Cette représentation constitue une belle récompense pour nos tireurs, mais également pour l'ensemble des bénévoles et des encadrants qui les accompagnent tout au long de la saison.

8.6 - Résultat par équipes

Enfin, il convient de souligner la **très belle deuxième place obtenue au classement du club par équipes au 10 mètres**, derrière l'indéracinable **Garnison de Rennes**.

Malheureusement, nous n'avons pas pu défendre pleinement nos chances lors du championnat régional, puisqu'il nous manquait **un compétiteur** pour constituer l'équipe complète.

Malgré cette déception, ce résultat démontre la **qualité et la régularité des performances de nos tireurs**, ainsi que la progression collective.

Félicitations à l'ensemble des compétiteurs pour ces excellents résultats et merci aux entraîneurs, animateurs et bénévoles qui contribuent à ces performances

9. L'implication des bénévoles

Aucune de ces manifestations ne pourrait être organisée sans l'investissement des bénévoles.

L'organisation d'une compétition demande en effet une importante préparation en amont ainsi qu'une présence durant toute la manifestation.

Le Tir Sportif Malouin tient donc à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé :

- à la préparation des compétitions ;
- à l'accueil des participants ;
- à l'installation et au rangement ;
- à l'encadrement ;
- à la gestion administrative ;
- au bon déroulement des épreuves.

Cette mobilisation collective constitue l'une des forces du club.

10. Une saison qui renforce la visibilité du club

L'organisation de manifestations sportives et l'accueil de nombreux tireurs permettent également au Tir Sportif Malouin d'améliorer sa visibilité.

Le club peut ainsi faire connaître davantage ses activités, son École de Tir et les différentes disciplines proposées.

Cette dynamique est importante pour attirer de nouveaux jeunes pratiquants et notamment pour faire découvrir le tir sportif aux jeunes et aux personnes qui ne connaissent pas encore cette discipline.

11. Bilan général de la saison 2025-2026

La saison 2025-2026 peut être considérée comme **une année particulièrement positive pour le Tir Sportif Malouin.**

Les principaux points à retenir sont :

- **4 compétitions ou manifestations sportives organisées pour la première fois à cette échelle ;**
- **14 clubs représentés lors du Challenge Interclubs ;**
- **environ 80 tireurs et tireuses accueillis ;**
- **128 séries de tirs réalisées lors de cette manifestation ;**
- **organisation du Challenge Julien Labbé;**
- **sélection du club pour l'organisation du Championnat départemental de l'École de Tir ;**
- **championnat organisé les 21 et 22 mars 2026 ;**
- **développement de l'École de Tir et de la pratique de la compétition ;**
- **mobilisation importante des bénévoles et des encadrants.**

Cette saison démontre la capacité du Tir Sportif Malouin à organiser des événements sportifs et à poursuivre son développement.

12. Perspectives pour la saison 2026-2027

Fort de cette expérience, le Tir Sportif Malouin souhaite poursuivre cette dynamique lors de la prochaine saison.

Les principaux objectifs seront notamment :

12.1 - Développer et moderniser les infrastructures

La dynamique engagée au cours de la saison 2025-2026 doit également permettre au Tir Sportif Malouin de **poursuivre l'évolution de ses infrastructures**.

L'augmentation de l'activité du club, le développement de l'École de Tir et l'organisation de compétitions nécessitent de disposer d'installations adaptées, sécurisées et fonctionnelles.

Les objectifs seront notamment de :

- améliorer progressivement les équipements et les installations ;
- adapter les infrastructures à l'accueil des jeunes et des compétiteurs ;
- améliorer les conditions d'entraînement et de pratique des licenciés ;
- faciliter l'organisation de compétitions et de manifestations sportives ;
- poursuivre les aménagements nécessaires à la sécurité et au confort de tous ;
- travailler, dans le cadre de cette nouvelle dynamique, avec les collectivités et les partenaires afin de **faire évoluer durablement les infrastructures du club**.

Cette évolution des infrastructures doit accompagner le développement sportif du Tir Sportif Malouin et permettre au club de disposer, à terme, d'un équipement à la hauteur de ses ambitions et de son activité.

12.2 - Développer l'École de Tir

Continuer à accueillir et accompagner les jeunes pratiquants afin de leur permettre de progresser dans les meilleures conditions.

12.3 - Accompagner les compétiteurs

Encourager les licenciés qui souhaitent participer aux compétitions et les accompagner dans leur progression sportive.

12.4 - Organiser de nouvelles manifestations

S'appuyer sur l'expérience acquise lors de la saison 2025-2026 pour continuer à proposer des compétitions et challenges au sein du club.

12.5 - Renforcer les relations avec les autres clubs

Poursuivre les échanges avec les clubs du département et de la région afin de favoriser les rencontres et la pratique sportive.

12.6 - Faire connaître le tir sportif

Continuer à développer les actions de découverte et de promotion du tir sportif auprès du public, notamment auprès des jeunes.

13. Conclusion

La saison 2025-2026 aura marqué **une étape importante dans le développement du Tir Sportif Malouin.**

L'organisation de plusieurs compétitions, l'accueil de nombreux tireurs, le développement de l'École de Tir et surtout l'organisation du **Championnat départemental de l'École de Tir des 21 et 22 mars 2026** témoignent de la progression du club.

Ces résultats sont le fruit du travail collectif réalisé par les dirigeants, les encadrants, les bénévoles et l'ensemble des licenciés.

Le Tir Sportif Malouin entend désormais s'appuyer sur cette expérience pour poursuivre son développement et renforcer encore sa place dans le tissu sportif local et départemental.

Le club remercie chaleureusement l'ensemble de ses bénévoles, encadrants, licenciés, partenaires et instances sportives pour leur engagement et leur confiance.

14 - VOTE :

Ce rapport d'activité est soumis au vote de l'assemblée :

Vote contre : 1 - Abstention : 0 : le rapport d'activité est adopté

III - Rapport financier de l'association

Le trésorier général présente l'exercice de la saison passée :

BILAN FINANCIER - du 01/09/2025 au 31/08/2026			
PRODUITS		CHARGES	
<u>70 - Produits des Activités</u>		<u>60 - Achats</u>	
701 - Ventes de Produits Finis	0,00	6058 - Achats de Matériel	2 646,95
7061 - Recettes pour Evènements	1 897,60	6061 - Fournitures non Stockables	0,00
707 - Ventes de Marchandises	23 738,00	6063 - Achats Petits Equipements	18 242,00
7083 - Locations Stand de Tir	60,00	6064 - Fournitures Administratives	336,38
7088 - Autres Recettes d'Activités	930,89	607 - Achats de Marchandises	13 422,05
<u>74 - Subvention D'Exploitation</u>		<u>61 - Services Extérieurs</u>	
7442 - Dotation CD 35 et Ligue	1 122,00	613 - Loyers	1 894,84
7443 - Subv Fonctionnement - Mairie	1 900,00	6150 - Entretien et Réparations	218,90
7443 - Subv Equipements - Mairie	0,00	6156 - Maintenance	100,00
<u>75 - Autres Produits Gestion Courante</u>		6161 - Primes d'Assurances	1 805,80
7541 - Dons Manuels	300,00	6183 - Divers - Doc Technique	0,00
7561 - Cotisations Adhérents	67 890,00	<u>62 - Autres Services Extérieurs</u>	
7580 - Produits Divers	0	6226 - Rémunérations-Honoraires	28,88
<u>76 - Produits Financiers</u>		6236 - Cartes Commerciales	0,00
768 - Intérêts sur Livret	917,55	6237 - Publications - Annonces	201,60
		6251 - Frais de Déplacements	2 677,00
		6256 - Missions & Représentations	7 702,34
		6257 - Frais de Réception	1 793,15
		6261 - Télécommunications	777,60
		6263 - Frais Postaux	12,28
		6270 - Services Bancaires	60,00
		6280 - Frais Divers	2 758,22
		<u>65 - Autres Charges Gestion Courante</u>	
		6581 - Acquisitions Licences FFTir	34 104,40
		6582 - Frais Inscriptions Divers	2 791,50
		6583 - Frais de Stage - Formation	1 079,90
		6586 - Cotisations Diverses	995,00
Total Recettes	98 756,04	Total Dépenses	93 648,79
Solde Débiteur	0,00	Solde Crédeur	5 107,25
<u>TOTAL CREDIT</u>	<u>98 756,04</u>	<u>TOTAL DEBIT</u>	<u>98 756,04</u>

1- VOTE :

Ce rapport financier est soumis au vote de l'assemblée :

Vote contre : 0 - Abstention : 0 : le rapport financier est adopté

IV – Modifications prévues pour cette année saison

Les modifications ci-dessous sont prévues pour cette nouvelle saison, **sous réserve de leur acceptation par le Comité Directeur.**

1. Remise d'un carnet de tir

Un carnet de tir sera remis à chaque adhérent du club. Il permettra notamment d'assurer un meilleur suivi de la pratique et des différents contrôles réalisés au cours de la saison.

2. Évolution des obligations de présence et mise en place de tirs de contrôle

Les **10 présences obligatoires** seront supprimées et remplacées par **3 tirs de contrôle**.

Ces tirs pourront être effectués au **10 mètres, 25 mètres ou 50 mètres**, selon les possibilités et les disciplines pratiquées par chaque adhérent.

Chaque tir de contrôle sera enregistré :

- sur le **livre de police du club** ;
- dans le **carnet de tir de l'adhérent** ;
- dans le **logiciel de gestion du club**.

Ces trois contrôles devront être réalisés avec un **intervalle minimum de 2 mois et 1 jour entre chacun d'eux**, et devront tous être effectués **avant la date de renouvellement de la licence 2027/2028**.

Un courriel précisant les modalités de cette nouvelle procédure sera adressé prochainement à l'ensemble des adhérents.

3. Accompagnement des nouveaux arrivants

Afin de renforcer l'apprentissage et la sécurité, les nouveaux adhérents seront accompagnés par les **CAC et les BFA**.

Une période de **6 mois de pratique obligatoire au 10 mètres** mise en place avant de pouvoir accéder aux installations de 25 ou 50 mètres.

Durant cette période, **12 séances** devront être enregistrées sur un **carnet de tir spécifique aux nouveaux entrants**, dont **6 séances** obligatoirement réalisées avec un **encadrant formateur**.

Cette période permettra notamment de s'assurer de la bonne acquisition des règles et des gestes fondamentaux de sécurité.

4. Rappel des règles de sécurité

4.1. Mise en place des caméras de surveillance

La pose des caméras de surveillance sera finalisée cette année.

Le dispositif est destiné à permettre un **contrôle a posteriori**, notamment en cas de dégradation ou d'intrusion. Il ne s'agit en aucun cas d'une surveillance en temps réel.

Les enregistrements ne pourront être consultés que par **deux personnes habilitées** et seront automatiquement effacés après un délai de quelques jours.

L'objectif de ce dispositif est avant tout de **prévenir les comportements inappropriés et de contribuer à la sécurité des installations et des adhérents.**

4.2. Sécurité et responsabilité de chacun

Cette année, un adhérent fait l'objet d'une **suspension de trois mois, assortie d'un sursis d'exclusion en cas de récidive.**

Cette décision rappelle l'importance du respect des règles de sécurité au sein du club. Les interventions ou remarques formulées par les encadrants, ou par tout autre tireur lorsqu'une situation présente un risque, doivent être respectées.

La sécurité est l'affaire de tous. Nous sommes tous, en tant que licenciés, responsables de la sécurité de notre voisin et devons rester attentifs au comportement de chacun.

Le respect des consignes, l'écoute et la vigilance de tous sont indispensables pour permettre à chacun de pratiquer le tir sportif dans les meilleures conditions de sécurité.

5. Jean-Claude Kisiela

Bénévole et présent depuis de nombreuses années pour assurer notamment les ouvertures du dimanche, Jean-Claude Kisiela a décidé de prendre un repos bien mérité.

Licencié au club depuis **2006, soit près de 20 ans**, il a été un bénévole actif et fidèle, toujours disponible pour contribuer au bon fonctionnement du club et à l'accueil des adhérents.

Nous tenons à le remercier chaleureusement pour toutes ces années d'engagement, de disponibilité et de présence au service du Tir Sportif Malouin.

6. Pierre Alghisi

Pierre Alghisi a également décidé de quitter ses fonctions au sein du Comité.

Pendant de nombreuses années, il a été un véritable moteur de la communication du club, notamment à travers la gestion et la mise à jour du site internet, permettant ainsi de maintenir le lien et de diffuser les informations auprès de l'ensemble des adhérents.

Nous le remercions sincèrement pour son **dévouement, sa disponibilité et sa patience**, ainsi que pour le travail accompli au cours de toutes ces années au service du club.

À tous les deux, nous adressons nos plus chaleureux remerciements et leur souhaitons une excellente continuation.

V – Questions diverses

Une question est posée sur la possibilité de mettre en place un terminal de paiement pour les achats et les licences :

Réponse : Cela a été envisagé mais au regard des frais engendrés, de la formation à faire auprès des permanents (logiciel de gestion), des éventuelles difficultés lors des fins d'exercices journaliers, il a été décidé de mettre en « standby » cette alternative. Faire l'appoint pour ses consommables et prévoir un chèque ou du numéraire une fois dans l'année pour sa licence a été jugé pas trop contraignant

VI – Vote du comité directeur de l'association

Bulletin de vote :

BULLETIN de VOTE	
LEDAIN Christophe	Sortant - Rééligible
BEZOU Ronan	Sortant - Rééligible
COUGNAUD Pascal	Sortant - Rééligible
FELTEN Christian	Sortant - Rééligible
PELISSE Didier	Sortant - Rééligible
MESNILDREY Philippe	Candidat
PETIT Vincent	Candidat
LEMEE Jean	Candidat

87 licenciés présents – 105 procurations. Outre les membres sortants qui se sont tous représentés, il y a trois candidats pour trois postes vacants.

Résultats des votes :

LEDAIN Christophe : 174 voix

BEZOU Ronan : 177 voix

COUGNEAU Pascal : 183 voix

FELTEN Christian : 183 voix

PELISSE Didier : 180 voix

MESNILDREY Philippe : 183 voix

PETIT Vincent : 183 voix

LEMEE Jean : 183 voix

Les 5 membres sortants sont reconduits et les 3 candidats sont élus.

L'ordre du jour étant épuisé, le vice-président remercie les participants et clôture l'assemblée générale à 16H45.

Le Vice- Président **Bruno PLANQUE**



Le secrétaire adjoint **Emmanuel LIZE**